

**Frank LE TALLEC**

**EXPERT COMPTABLE DIPLOME**  
*Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille*

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
*Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence*

---

**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**LE VAL D'AZUR**  
**55 Rue Lieutenant-Colonel Bernard**  
**BP 40 515**  
**83 054 TOULON CEDEX**

---

**RAPPORTS ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

**Frank LE TALLEC**

**EXPERT COMPTABLE DIPLOME**  
*Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille*

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
*Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence*

---

**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**LE VAL D'AZUR**  
**55 Rue Lieutenant-Colonel Bernard**  
**BP 40 515**  
**83 054 TOULON CEDEX**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

**Frank LE TALLEC**

EXPERT COMPTABLE DIPLOME  
*Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille*

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
*Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence*

**ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**Comité Départemental du Var**  
Le Val d'Azur  
55, rue Lieutenant-Colonel Bernard  
BP 40515  
**83054 TOULON CEDEX**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes de l'association **LIGUE CONTRE LE CANCER – C.D. 83**, relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont annexés au présent rapport ;

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Sous la réserve décrite dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve" je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## II - FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

### ☛ *Motivation de la réserve pour limitation*

La production des états financiers a été retardée en raison du départ non programmé de la comptable, salariée du C.D. 83, en début d'année 2022, au moment de l'établissement des comptes annuels 2021. Son remplacement n'a pas été pourvu et le cabinet d'expertise comptable missionné n'a pas été en mesure d'établir les comptes dans des délais suffisants pour que je puisse accomplir ma mission dans les délais habituels et selon des conditions normales.

La date de l'assemblée générale n'ayant pu être modifiée en raison de contraintes matérielles, je n'ai donc pas été en mesure de mettre en œuvre toutes les procédures d'audit requises pour fonder mon opinion sur les comptes. Les incidences sur les comptes des limitations à mes travaux sont clairement circonscrites puisque l'ensemble des opérations de l'exercice ont été enregistrées. Les écritures de fin d'année n'ont pu faire l'objet d'un contrôle approfondi.

### ☛ *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion ;

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ☛ *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport**, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## III - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve", je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## IV - VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément au point décrit dans la partie "Fondement de l'opinion avec réserve", les documents ne m'ayant pas été transmis dans un délai raisonnable, je ne suis pas en mesure de formuler une observation sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

#### **V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Toulo~~n~~, le 29 avril 2022.  
FRANK LE TALLEC  
Commissaire aux Comptes  
C.N.C.C.

#### **Annexés au présent rapport:**

- ☞ Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes
- ☞ Comptes annuels de l'exercice

**ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Frank LE TALLEC**

**EXPERT COMPTABLE DIPLOME**  
*Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille*

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
*Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence*

---

**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**LE VAL D'AZUR**  
**55 Rue Lieutenant-Colonel Bernard**  
**BP 40 515**  
**83 054 TOULON CEDEX**

---

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

**Frank LE TALLEC**

EXPERT COMPTABLE DIPLOME  
Inscrit au tableau de l'Ordre de Marseille

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Membre de la Compagnie Régionale d'Aix-en-Provence

**ASSOCIATION LIGUE CONTRE LE CANCER**  
**Comité Départemental du Var**  
Le Val d'Azur  
55, rue Lieutenant-Colonel Bernard  
BP 40515  
**83054 TOULON CEDEX**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 612.5  
DU CODE DE COMMERCE**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**

Mesdames, Messieurs,

En qualité de Commissaire aux Comptes de l'association **LIGUE CONTRE LE CANCER – C.D. 83**, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisées ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article L612.5 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de bases dont elles sont issues.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L 612.5 du Code de Commerce.

A Toulon le 29 avril 2022

FRANK LE TALLEC  
Commissaire aux Comptes

C.N.C.C.

63, rue Victor Clappier - 83000 Toulon - Tél. : 04 94 22 21 21 - Fax : 04 94 22 21 31

SIRET : 479 315 327 00037 - Code APE 6920Z

Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région de Marseille

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes près la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

Membre d'une association de gestion agréée, acceptant à ce titre les règlements par chèque



Balance par plan

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

**TOTAL ACTIF**

Plan/Compte	Type	01-2021 à 12-2021			01-2020 à 12-2020
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions		483.068,57	210.735,48	272.333,09	286.338,30
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		53.559,68	50.931,68	2.628,00	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>536.628,25</b>	<b>261.667,16</b>	<b>274.961,09</b>	<b>286.338,30</b>
Participations		165.689,42		165.689,42	165.689,42
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		490,11		490,11	490,11
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>166.179,53</b>		<b>166.179,53</b>	<b>166.179,53</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL</b>		<b>702.807,78</b>	<b>261.667,16</b>	<b>441.140,62</b>	<b>452.617,83</b>
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
<b>STOCKS &amp; EN-COURS</b>					
Avances & acomptes sur commandes					3.689,72
Créances usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		75.017,00		75.017,00	548.582,67
Disponibilités		909.161,05		909.161,05	659.516,61
Valeurs mobilières de placement		118,73		118,73	118,73
Charges constatées d'avance		749,97		749,97	
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL</b>		<b>985.046,75</b>		<b>985.046,75</b>	<b>1.211.907,73</b>
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>1.687.854,53</b>	<b>261.667,16</b>	<b>1.426.187,37</b>	<b>1.664.425,56</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>1.687.854,53</b>	<b>261.667,16</b>	<b>1.426.187,37</b>	<b>1.664.425,56</b>

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC  
C.N.C.C. www.cegid.com

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

**TOTAL PASSIF**

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020
Fonds propres statutaires			105.966,64		105.172,84
Fonds propres complémentaires			-65.765,21		-65.765,21
Fonds propres sans droit de reprise			171.731,85		170.938,05
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			612.603,03		221.299,08
Réserves pour projet de l'entité			474.275,48		374.275,48
Réserves			1.086.878,51		595.574,56
Report à nouveau			0,00		0,00
Excédent ou déficit			-159.413,46		492.097,75
Situation nette			1.927.465,05		1.259.670,36
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissement			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>			<b>1.099.196,90</b>		<b>1.259.670,36</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			15.000,00		0,00
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II</b>			<b>15.000,00</b>		<b>0,00</b>
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			30.074,00		30.074,00
<b>PROVISIONS TOTAL III</b>			<b>30.074,00</b>		<b>30.074,00</b>
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			764,84		244.078,18
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cples rattachés			70.395,43		77.186,15
Legs & donations en cours de réalisation			9.268,22		8.489,54
Dettes sociales			38.412,00		22.187,34
Dettes fiscales			781,98		662,34
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cples rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			162.294,00		23.137,65
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
<b>DETTES TOTAL IV</b>			<b>281.916,47</b>		<b>375.741,20</b>
Ecart conversion passif			0,00		0,00
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>1.426.187,37</b>		<b>1.664.425,56</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>1.426.187,37</b>		<b>1.664.425,56</b>

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC  
C.N.C.C. www.cegid.com

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

## CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020	Calcul
<b>Cotisations</b>			42 728,00		42 304,00	0,00
Ventes de biens			895,00		220,00	0,00
Ventes de prestations de services			44 836,77		41 658,69	0,00
<b>Ventes de biens et de services</b>			45 731,77		41 878,69	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation			17 497,50		16 492,00	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co			0,00		0,00	0,00
Dons manuels			415 349,30		309 470,12	0,00
Mécénats			0,00		0,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie			44 694,51		501 239,98	0,00
Ressources liés à la générosité du public			460 043,81		810 710,10	0,00
Contributions financières			39 043,64		0,00	0,00
<b>Produit de BFR financiers</b>			516 584,95		827 202,10	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf, de charge			382,50		0,00	0,00
Différences sur fonds récofis			0,00		-0,00	0,00
<b>Autres produits</b>			616,70		0,00	0,00
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>			606 043,92		911 384,79	0,00
<b>Achats de marchandises</b>			133,28		145,33	0,00
Variations de stocks			0,00		0,00	0,00
Autres achats et charges externes			156 044,65		148 618,48	0,00
Aides financières			452 194,47		106 826,58	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés			5 424,56		6 206,00	0,00
Salaires & traitements			67 758,88		76 916,22	0,00
Charges sociales			27 924,78		32 710,07	0,00
Dotations amort, / dépréciations / provisions			14 005,21		16 753,37	0,00
Reports fonds dédiés			15 000,00		0,00	0,00
Autres charges			28 391,11		37 871,58	0,00
<b>CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II</b>			766 876,94		426 047,63	0,00
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			-160 833,02		485 337,16	0,00
De participation			0,00		0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis			0,00		0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés			3 544,25		8 468,67	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge			0,00		0,00	0,00
Différences positives de change			0,00		0,00	0,00
Produits nets cessions val mob placement			0,00		0,00	0,00
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>			3 544,25		8 468,67	0,00
Dotations financières amort, provisions			0,00		0,00	0,00
Intérêts charges assimilées			0,00		0,00	0,00
Différence négative de change			0,00		0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem			0,00		556,00	0,00
<b>CHARGES FINANCIERES TOTAL IV</b>			0,00		556,00	0,00
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			3 544,25		7 912,67	0,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			-157 288,77		493 249,83	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)			399,14		47,92	0,00
Produits excep s/opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>			399,14		47,92	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)			1 772,83		10,00	0,00
Charges excep sur opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Dot excep amortissements et provisions			0,00		0,00	0,00
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>			1 772,83		10,00	0,00
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			-1 373,69		37,92	0,00
Impôts sur les bénéfices			751,00		1 190,00	0,00
<b>TOTAL PRODUITS (BFR+M)</b>			609 627,31		919 801,36	0,00
<b>TOTAL CHARGES (BFR+M)</b>			-766 876,94		-426 047,63	0,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			-157 249,63		493 753,73	0,00
Dons en nature			0,00		0,00	0,00
Prestations en nature			0,00		0,00	0,00

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC  
C.N.C.C. www.cegid.com



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2021**

COMMISSAIRE AUX  
COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC  
C.N.C.C.

## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....</b>	<b>8</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	8
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	8
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	9
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	10
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	10
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i> .....	10
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	11
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	11
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	11
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	12
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	12
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	13
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	13
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	14
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	15
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i> .....	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	16
3.2.5 <i>Dettes</i> .....	16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i> .....	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	18
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	18
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	18
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>19</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	19
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	20
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	20
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	20
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i> .....	20
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	20
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	21
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	21
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	21
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	21
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	21
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	22
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	22
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	22

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés .....	23
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	23
4.3.1	Modalités de répartition des charges .....	23
4.3.2	Missions sociales.....	24
4.3.3	Frais de recherche de fonds .....	24
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	24
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	24
4.3.4	Frais de fonctionnement .....	25
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations .....	25
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice .....	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	25
4.4.1	Principes généraux.....	25
4.4.2	Principes de valorisation .....	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	28
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	28
4.6.2	Charges et produits exceptionnels .....	28
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER) .....	29
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	31
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public .....	31
5.	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....</b>	<b>32</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	32
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP) .....	32
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	32
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles .....	32
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	33
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice .....	33
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents .....	33



# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### 1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants (Exemples) :

- 
- Changement de président ;
- En 2021, Monsieur Resbeut est nommé Président du Comité du Var CD 83
- 
- Financement des missions sociales
- Au cours de l'exercice 2021, le Comité du Var CD 83 a effectué un financement total de 490 955 euros ;
- Ces sommes ont pu être financées en raison des legs qui ont été perçus pendant l'exercice N-1 .
- 
- Le financement de la recherche a été affecté dans les comptes de l'exercice 2021 ; c'est la raison pour laquelle les comptes de l'exercice N sont déficitaires.
- 
- Autre changement significatif touchant l'activité du comité ;
- Impact de la pandémie de la covid au sein du comité
- Suite aux directives de la Ligue Nationale, les activités du comité avaient été suspendues lors du confinement de 2020.
- La situation sanitaire ayant évolué en 2021, et selon les recommandations de la Ligue Nationale, les activités ont pu reprendre partiellement au cours de l'année N.
- 
- [...]

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.





## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

#### 2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.

Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entrainera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistant, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.



## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

*Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci. La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.*

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;



### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	534 000	2 628		536 628
Immobilisations financières	166 179			166 179
<b>Total</b>	<b>700 179</b>	<b>2 628</b>	<b>0</b>	<b>702 807</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2 628</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...	2 628	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>2 628</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	247 662	14 005		261 667
Amort. Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>247 662</b>	<b>14 005</b>	<b>0</b>	<b>261 667</b>

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC  
C.N.C.C.

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	165 689			165 689
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	490			490
<b>Total</b>	<b>166 179</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>166 179</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	490	490	
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	75 017	75 017	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
<b>Total</b>	<b>75 507</b>	<b>75 507</b>	<b>0</b>

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	119	119			
<b>Total</b>	<b>119</b>	<b>119</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC  
C.N.C.C.

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	762 717	
Livrets et comptes épargne	76 318	
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>839 035</b>	<b>0</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		7 232
→		3 689
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→		
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>	9 750	510 805
<b>Autres créances</b>		
→	54 856	31 307
→		1 008
→		
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>64 606</b>	<b>546 809</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>	749	0
...		
...		
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>749</b>	<b>0</b>

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2020	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2020
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires	170 938	793						171 731
→ Fonds de réserve générale	221 299	391 304						612 603
→ Fonds de réserve missions sociales	374 275	100 000						474 275
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecart de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>								
Report à nouveau	492 097							492 097
Excédent ou déficit de l'exercice								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
<b>Total</b>	<b>1 258 609</b>	<b>492 097</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 750 706</b>



### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		15 000	0	15 000	0	15 000
SUBVENTION LIGUE NATIONALE	2021	15 000		15 000		15 000
→ ...						
<b>Total</b>		15 000	0	15 000	0	15 000

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)

Situation	Montant Initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
<b>Ressources</b>						
<b>Legs</b>		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Donations</b>		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	30 074			30 074
→				
<b>Total</b>	<b>30 074</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30 074</b>

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 395	70 395		
Dettes des legs ou donations	9 268	9 268		
Dettes fiscales et sociales	38 194	38 194		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	162 294	162 294		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>280 151</b>	<b>280 151</b>	-	-

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC  
C.N.C.C.



### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>751</b>	<b>11 306</b>
→ Impôt sur les sociétés	751	1 190
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		10 116
<b>Dettes sociales :</b>	<b>28 216</b>	<b>22 849</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	8 933	7 031
→ Caisse de retraite	2 106	1 806
→ Caisse de prévoyance	1 735	1 908
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	10 369	8 173
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	4 292	3 269
→ Prélèvement à la source	781	662
<b>Total</b>	<b>28 967</b>	<b>34 155</b>

### 3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>70 395</b>	<b>78 956</b>
→ FNP - Factures non parvenues	67 554	61 030
fournisseurs publics	2 780	1 770
fournisseurs intergroupe	61	16 156
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
***		
***		
***		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>9 628</b>	<b>8 490</b>
Legs	9 628	8 490
<b>Autres dettes :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
***		
***		
<b>Total</b>	<b>80 023</b>	<b>87 446</b>

## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN



## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU VAR	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>EMPLOIS</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. MISSIONS SOCIALES	490 995.29	471 952.30	107 471.91	107 471.91
1.1 Réalisées en France	490 995.29	471 952.30	107 471.91	107 471.91
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	132 653.29	114 614.62	107 471.91	107 471.91
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	358 342.00	357 337.68		
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	107 469.94	106 886.94	85 078.37	85 078.37
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	107 469.94	106 886.94	85 078.37	85 078.37
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	155 184.54	141 586.20	231 767.35	215 265.35
3.1 Frais d'information et de communication	1 870.20	1 870.20	2 231.80	2 231.80
3.2 Frais de fonctionnement	139 147.53	125 549.19	213 703.73	197 211.73
3.3 Autres charges	14 166.81	14 166.81	15 831.82	15 821.82
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 296.00	2 296.00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	751.00		1 190.00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	15 000.00			
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>769 400.77</b>	<b>720 425.44</b>	<b>427 803.63</b>	<b>410 111.63</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-159 413.46</b>		<b>492 097.75</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
<i>Réalisées en France</i>				
<i>Réalisées à l'étranger</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
<b>TOTAL</b>				

REPORTING - COMITÉ DU VAR	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>RESSOURCES</b>				
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-558 862.76	-558 862.76	-903 361.46	-903 361.46
1.1 Cotisations sans contrepartie	-42 728.00	-42 728.00	-42 304.00	-42 304.00
1.2 Dons, legs et mécénat	-460 043.81	-460 043.81	-810 710.10	-810 710.10
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-56 090.95	-56 090.95	-50 347.36	-50 347.36
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-33 627.05		-47.92	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 000.00			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-31 228.71			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1 398.34		-47.92	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-17 497.90		-16 492.00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
<b>TOTAL</b>	<b>-609 987.31</b>	<b>-558 862.76</b>	<b>-919 901.38</b>	<b>-903 361.46</b>

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK LE TALLEC  
C.N.C.C.

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
<i>Bénévolat</i>				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
<i>Prestations en nature</i>				
<i>Dons en nature</i>				
<b>TOTAL</b>				

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	9 750
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>9 750</b>
CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>		<b>9 750</b>

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ ...		
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
collectes	415 369	306 850
cotisations	42 728	42 304
→ ...		
<b>Total</b>	<b>458 097</b>	<b>349 154</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.



#### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	895	41 879
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>895</b>	<b>41 879</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie [...] Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du [...]

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance				0
Electricité et eau				0
Téléphone				0
Affranchissement				0
Autres (à préciser) ....				0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades Actions d'information, de prévention et de dépistage Actions de formation Actions de recherche Actions de société et politique de santé Frais d'appel aux dons et legs Frais de fonctionnement (dont communication)		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC  
C.N.C.C.

### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	125 124	106 827
Actions d'information, prévention, dépistage	7 390	645
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions autres	140	
<b>Total</b>	<b>132 654</b>	<b>107 472</b>
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	10 000	
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	348 342	
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>358 342</b>	<b>0</b>

### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

#### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC  
C.N.C.C.

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	1 870	2 231
Frais de gestion ( <i>à détailler</i> ) :	9 889	35 071
Frais de personnel	95 682	109 626
Frais de gestion		
Impôts et taxes	5 424	6 206
Cotisation statutaire	28 151	37 871
...		
<b>Total</b>	<b>141 016</b>	<b>191 005</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	15 000	
<b>Total</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à disposition de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK LE TALLEC  
C.N.C.C.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5		
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		0	0

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC  
C.N.C.C.

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	133										133
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	158 044				82 545		11921				156 044
Aides financières	123 852										123 852
Impôts, taxes et versement assimilés	5 424						5 424				5 424
Salaires et traitements	67 758						67 758				67 758
Charges sociales	27 924						27 924				27 924
Dotations aux amortissements et dépréciations	14 005						14 005				14 005
Dotations aux provisions	0										
Reports en fonds dédiés	15 000								15 000		15 000
Autres charges	28 151						28 151				28 151
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariées aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
<b>TOTAL</b>	<b>438 291</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>82 545</b>	<b>0</b>	<b>155 183</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>	<b>438 291</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	5 222
<b>Total</b>	<b>5 222</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ à détailler ...	399
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>399</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ à détailler ...	1 773
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>1 773</b>

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC  
C.N.C.C.

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

083 - COMITÉ DU VAR		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>471 952.30</b>	<b>107 471.91</b>
1.1 Réalisées en France		471 952.30	107 471.91
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		114 614.62	107 471.91
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		109 128.01	106 826.58
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		5 346.61	645.33
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions de société et politique de santé			
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions		140.00	
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		357 337.68	
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		8 995.68	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		348 342.00	
<i>Programmes nationaux</i>		328 342.00	
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		20 000.00	
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>106 886.94</b>	<b>85 078.37</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		106 886.94	85 078.37
Frais d'appel de dons		81 962.56	85 078.37
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		22 959.18	
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		1 965.20	
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>141 586.20</b>	<b>215 265.35</b>
3.1 Frais d'information et de communication		1 870.20	2 231.80
Frais d'information et de communication externe		1 870.20	2 231.80
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		125 549.19	197 211.73
Frais de gestion		91 972.77	153 134.15
Formation administrative			
Impôts et taxes		5 424.56	6 206.00
Cotisation statutaire 10%		28 151.86	37 871.58
3.3 Autres charges		14 166.81	15 821.82
Charges financières		161.60	1 364.45
Dotations aux amortissements		14 005.21	14 457.37
Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>720 425.44</b>	<b>407 815.63</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRECIATIONS</b>			<b>2 296.00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>			
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>493 249.83</b>
<b>TOTAL</b>		<b>720 425.44</b>	<b>903 361.46</b>

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK  
LE TALLEC



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		
<b>TOTAL</b>		

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

LA LIQUE 083 - COMITÉ DU VAR	Décembre 2021	Décembre 2020
<b>Détails</b>	<b>TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-558 862.76</b>	<b>-903 361.46</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-42 728.00	-42 304.00
1.2 Dons, legs et mécénat	-460 043.81	-810 710.10
Dons manuels non affectés	-364 245.38	-309 470.12
Dons manuels affectés	-51 103.92	
Legs, donations et assurances-vie non affectés	-44 694.51	-501 239.98
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-56 090.95	-50 347.36
Manifestations	-33 311.81	
Ventes (dont abonnement à vivre)	-895.00	-220.00
Prestations et autres ventes		-41 658.69
Activités de récupération	-4 534.82	
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-5 990.14	
Autres produits affectés		
Produits financiers	-3 544.25	-8 468.67
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-7 814.93	
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-558 862.76</b>	<b>-903 361.46</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-161 562.68</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-720 425.44</b>	<b>-903 361.46</b>

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice ( hors fonds dédiés)	807 244.61	299 537.41
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-161 562.68	493 249.83
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		14 457.37
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice ( hors fonds dédiés)	645 681.93	807 244.61

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
Bénévolet		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
FRANK LE TALLEC  
C.N.C.C.

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012	locaux accueil	208 212	0	0	208 212		
2013	clim locaux	11 805			11 805		
2014							
2015	mat bureau	3 308			3 308		
2016	Peinture locaux	4 390			4 390		
2017	Peinture locaux	5 160			5 160		
2018							
2019							
2020							
2021							
	<b>Total</b>	<b>232 875</b>			<b>232 875</b>		

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser *(A supprimer si non RUP MUP)*

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	14			
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	1	760	0,46	11572
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	7 2	3960 120	2,46 0,07	60291 1827
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>4 840</b>	<b>3</b>	<b>73 690</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES



### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	2 389	2
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>2 389</b>	<b>2</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions ... ... ...	Frais de transport et hébergement Restauration ... ... ...	
<b>Total</b>		<b>0</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **5 341** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
**FRANK  
LE TALLEC**  
C.N.C.C.